

LIGUE DE GOLF RHONE-ALPES

REGLEMENT GENERAL

DES COMPETITIONS GOLF D'ENTREPRISES

LE REGLEMENT 2014 EST EN COURS DE VERIFICATION AVANT PUBLICATION

Les Règlements Applicables

Les règlements suivants sont applicables aux compétitions Golf d'Entreprise de la Ligue de Golf Rhône-Alpes :

- REGLEMENT GENERAL des EPREUVES FEDERALES AMATEURS.
- REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE des EPREUVES FEDERALES INTERCLUBS PAR EQUIPES.
- REGLEMENT GENERAL SPECIFIQUE des EPREUVES FEDERALES INDIVIDUELLES en SIMPLE et en DOUBLE.
- REGLES LOCALES des COMPETITIONS FEDERALES.
- JEU LENT DANS LES EPREUVES AMATEURS.
- LE DOPAGE ET LES GOLFEURS.

Le Comité d'Epreuve

Un Comité d'Epreuve est mis en place pour chaque compétition. Il se compose comme suit :

- Le Délégué Golf d'Entreprise de la Ligue ou son représentant.
- L'organisateur de l'épreuve.
- Un représentant du golf sur lequel a eu lieu la compétition.

Les membres du Comité ne devraient pas disputer l'épreuve.

Toute réclamation doit être formulée le jour de l'épreuve par le Capitaine de l'équipe auprès de l'organisateur.

Le Comité d'Epreuve se réunit, examine la demande et prend les dispositions nécessaires pour régler le différent. En cas de problème de règle difficile à résoudre, il fera appel à un arbitre de la Ligue.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

Les Inscriptions

Pour chaque rencontre le capitaine d'équipe doit :

- Inscrire son équipe sur « Extranet » avant la date limite d'inscription.
- Envoyer le paiement correspondant avant le mercredi de l'épreuve à l'organisateur.
- Faire porter des tenues similaires aux joueurs de l'équipe lors de la remise des prix (Polos minimum).
- Faire participer les joueurs de l'équipe au cocktail.

Aucun scratch ne sera remboursé après le mercredi minuit.

Tout paiement non réglé avant le départ entraînera la disqualification de l'équipe.

Exception :

Dans le cas d'une épreuve de Trophée Départemental, l'inscription ne se fait pas sur « Extranet » mais par l'envoi, à l'organisateur, de la fiche d'inscription de l'équipe.

L'Organisation

Le responsable de l'épreuve organise et coordonne la compétition qui lui a été confiée. Il organise les départs et veille au bon déroulement de l'épreuve.

Il doit prévoir des « Commissaires de Parcours » afin d'aider les parties en difficultés et de faire accélérer les parties en retard.

Chaque organisateur doit s'assurer que le golf a prévenu les services de secours les plus proches du déroulement de la compétition afin qu'ils se tiennent prêts à intervenir.

Il détermine, avec le golf, qui est en charge de l'interruption de jeu en cas d'orage.

L'ensemble des dispositions à prendre sont décrites dans la Charte de l'Organisateur.

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Une équipe engagée par A.S.
- Une équipe 2 autorisée en 3^{ème} division si l'équipe 1 est en division supérieur.
- Equipe de 7 joueuses ou joueurs maximum.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- **Index maximum 36.**

La Formule de jeu

- 3 rencontres par division.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Le Classement

Classement du jour

- **Somme du meilleur score Brut et des 3 meilleurs scores Net. Le Brut prime sur le Net.**
- Dans une même équipe, en cas d'égalité des scores brut, le score brut retenu sera celui de l'index le plus bas.
- Départage : sur le meilleur score Brut, puis le 2^{ème} meilleur score Brut,

Classement de la division

- Somme des résultats des 3 rencontres.
- **Départage : sur le meilleur score des rencontres, puis le 2^{ème} meilleur score,**

Les Divisions

- 4 divisions (1^{ère} division, 2^{ème} Division, 3^{ème} Division Poule A et 3^{ème} Division Poule B).
- 14 équipes par division.
- Les 4 dernières équipes de 1^{ère} et 2^{ème} Division descendent en division inférieure.
- Les 4 premières équipes de 2^{ème} Division montent en 1^{ère} Division.
- Les 2 premières équipes de chaque poule de 3^{ème} Division montent en 2^{ème} Division.
- Toute nouvelle équipe entre par la 3^{ème} Division.
- Qualification pour la finale : Les 6 premières équipes de 1^{ère} Division, les 4 premières de 2^{ème} Division et les 2 premières équipes de chaque poule de 3^{ème} Division.

Voir tableau des Divisions.

Règlement pour les équipes 2 :

- Les équipes 2 ne peuvent pas monter en 2^{ème} division. Elles sont et resteront en 3^{ème} division.
- Une équipe 2 peut gagner la 3^{ème} division mais n'aura pas accès à la finale.
- En cas de descente de l'équipe 1, les 2 équipes sont autorisées à jouer en 3^{ème} division
- Pas de contrainte pour les joueurs des 2 équipes.

La Finale

Compétition sur une rencontre suivant la même formule que les divisions.

Les Prix

Un trophée est remis au vainqueur de chaque division.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- 10 joueuses ou joueurs maximum par A.S.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Index maximum 36.
- Le Délégué du Golf d'Entreprise diminuera le nombre de joueur par A.S. lorsque le nombre total d'inscrits sera supérieur à 90 joueurs.

La Formule de jeu

- 1 seule rencontre.
- Une série Dames et une série Messieurs.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs bleus pour les Dames et blancs pour les Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.

Les Prix

Un trophée est remis au vainqueur Brut et Net de chaque série.
La gravure du trophée est à la charge du vainqueur.

REGLEMENT COUPE DE LIGUE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Une seule équipe engagée par A.S.
- Phase Qualificative : Equipe de 10 joueuses ou joueurs maximum.
- Phase Finale : Equipe de 6 joueuses ou joueurs maximum.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- **Index maximum 36.**

La Formule de jeu

Phase de qualification

- 1 seule rencontre.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs bleus pour les Dames et blancs pour les Messieurs.

Phase finale

- Match-play Brut sur 9 trous.
- Départs bleus pour les Dames et blancs pour les Messieurs.
- Tableau de match-play suivant le classement de la phase de qualification : 1 v 4, 2 v 3.
- Les équipes perdant en ½ finale jouent la 3^{ème} place le jour de la finale.
- **Chaque rencontre se dispute en 5 matchs (2 foursomes le matin départ du 10, un foursome et 2 simples l'après midi départ du 1).**
- Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.
- L'ordre de jeu et la composition des doubles est à l'initiative du capitaine.
- Les simples se jouent dans l'ordre des index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.
- A l'occasion de chaque phase, le capitaine remet au Délégué du Golf d'Entreprise ou son représentant, sa feuille de composition d'équipe, ¼ d'heure avant le premier départ du matin et ¼ d'heure avant le premier départ de l'après midi.

Le Classement

Phase de qualification

- Somme des 3 meilleurs scores Brut.
- Départage sur le 4^{ème} score Brut, puis le meilleur score Brut, le 2^{ème} meilleur score Brut,
- Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale

- Résultat des rencontres en match-play.

Les Prix

Un trophée est remis au vainqueur de la compétition.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.

REGLEMENT COUPE FEMININE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Une équipe engagée par A.S.Equipe de 9 joueuses maximum.
- Dame membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Pas de limitation d'index.

La Formule de jeu

- 1 seule rencontre.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges.
- Les cadets ne sont pas autorisés.

Le Classement

- Somme des 4 meilleurs scores Net.
- **Départage : sur le 5^{ème} score Net, le meilleur score Net, puis le 2^{ème} meilleur score Net,**

Les Prix

Un trophée est remis au vainqueur de chaque poule.

La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.

REGLEMENT COUPE DES PRESIDENTS D'A.S. TROPHEE CLAUDE GILBERT

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Président en exercice des A.S. Golf d'Entreprise ou son représentant.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Pas de limitation d'index.

La Formule de jeu

- 1 seule rencontre.
- Individuel Stableford sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut et Net de la compétition.
- Départage : sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 puis trou par trou en remontant.
- Le Brut prime sur le Net.

Les Prix

Dotation aux 3 premiers Brut et Net.

Le Trophée Claude GILBERT est remis au Président, vainqueur Net de la compétition.

Un Trophée sera également remis au vainqueur en Brut

La gravure du trophée est à la charge du vainqueur.

REGLEMENT TROPHÉE DÉPARTEMENTAUX

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Une équipe engagée par A.S.
- Équipe de 7 joueuses ou joueurs maximum.
- Être membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Pas de limitation d'index.

La Formule de jeu

- Le nombre de rencontres est déterminé, pour chaque département, par le responsable du Trophée.
- Individuel Stableford Net sur 18 trous.
- Départs rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs.

Le Classement

Classement du jour

- Somme des 4 meilleurs scores Net.
- **Départage : sur le meilleur score Net, puis le 2^{ème} meilleur score Net,**

Classement Final

- Somme des résultats des rencontres.
- **Départage : sur le meilleur score des rencontres, puis le 2^{ème} meilleur score,**

Les Prix

Un trophée est remis au vainqueur de chaque département.
La gravure du trophée est à la charge de l'équipe vainqueur.

Les Responsables

Les responsables des Trophées Départementaux sont :

- Ain – Rhône : Y Vissac.
- Loire – Drome – Ardèche : G. Ohannessian.
- Isère : M. Battistella.
- Savoie – Haute Savoie : E. Girard.

COUPE DE FRANCE - TROPHÉE CLAUDE GILBERT

REGLEMENT PHASE QUALIFICATIVE REGIONALE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Une équipe engagée par A.S.
- Equipe de 5 joueuses ou joueurs maximum.
- Etre salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise, avant le 15 mars de l'année en cours, une attestation d'appartenance à l'entreprise visée par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise ainsi qu'une attestation de membre de l'A.S. de ces joueurs visée par le Président de l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- **Index maximum 26,4 (les index compris entre 21,5 et 26,4 sont ramenés à 21,4).**

La Formule de jeu

- 3 rencontres.
- 4 Individuel Stroke Play sur 18 trous.
- Un joueur peut être remplacé par le remplaçant le matin même de l'épreuve, à condition d'en informer le Comité d'épreuve, avant le premier départ de l'équipe.
- Le remplaçant participe à la compétition, mais son score ne compte pas pour l'équipe.
- Départs bleus pour les Dames et blancs pour les Messieurs.

Le Classement

Classement du jour

- Somme des 3 meilleurs scores Net.
- Toute équipe alignant moins de 3 joueurs ne sera pas classée.

Classement Final

- Somme des résultats des 3 rencontres.
- Départage : sur le cumul des 4^{ème} meilleurs scores Net des 3 rencontres, puis sur le cumul des meilleurs scores des 3 rencontres, puis les 2^{ème} meilleurs scores,
- Les 2 premières équipes sont qualifiées pour la Finale Nationale.

PITCH AND PUTT

REGLEMENT PHASE QUALIFICATIVE REGIONALE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Deux équipes maximum engagées par A.S.
- Equipe de 2 joueuses ou joueurs.
- Etre salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise, avant le 15 mars de l'année en cours, une attestation d'appartenance à l'entreprise visée par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise ainsi qu'une attestation de membre de l'A.S. de ces joueurs visée par le Président de l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- **Index maximum 26,4 (les index compris entre 21,5 et 26,4 sont ramenés à 21,4).**

La Formule de jeu

- **1 rencontre.**
- **2 Individuel Stroke Play sur 18 trous.**
- Départs en shot gun.
- Les départs s'effectuent des mêmes repères pour les Dames et les Messieurs.
- La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90m.
- La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200m.

Le Classement

Classement du jour

- Somme des 2 scores Brut.
- **Départage : sur le meilleur score Brut (départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous, le 18 de la meilleur carte puis trou par trou en remontant).**
- La première équipe est qualifiée pour la Finale Nationale. La 2^{ème} équipe peut éventuellement être retenue lorsque des Ligues ne sont pas représentées.
- **Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.**

CHAMPIONNAT FEDERAL

REGLEMENT PHASE QUALIFICATIVE REGIONALE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves organisées par la Ligue Rhône-Alpes – Golf d'Entreprise. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Les Participants

- Etre salarié titulaire de l'Entreprise dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Etre membre de l'A.S. Golf d'Entreprise (licencié ou rattaché).
- Chaque A.S. envoie au Délégué du Golf d'Entreprise, avant le 15 février de l'année en cours, une attestation d'appartenance à l'entreprise visée par la DRH des joueurs potentiels de l'équipe dont dépend l'A.S. Golf d'Entreprise ainsi qu'une attestation de membre de l'A.S. de ces joueurs visée par le Président de l'A.S. Golf d'Entreprise.
- Avoir enregistré son certificat médical le jour de la clôture des inscriptions.
- Etre obligatoirement disponible pour les dates du Championnat Fédéral.
- Index maximum 18,4 pour les Dames et 11,4 pour les Messieurs.

La Formule de jeu

- Individuel Stroke Play sur 36 trous (2 tours – 18 trous par jour).
- Départs bleus pour les Dames et blancs pour les Messieurs.

Le Classement

- Scores Brut sur 36 trous.
- Départage : sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, le dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Les joueurs qualifiés

- Les 4 joueurs (dont une joueuse minimum) ayant réalisés les meilleurs scores Brut sont qualifiés.
- Le Bureau du Golf d'Entreprise de Ligue délivre 2 Wild-card pour compléter la liste des qualifiés.
- Les joueurs comptant pour le score par équipe lors du Championnat Fédéral sont désignés par le Délégué du Golf d'Entreprise.